

CAA du SNES-FSU Grenoble 14 novembre 2024

Le choix d'Emmanuel Macron de refuser de nommer un-e premier-e ministre issu-e de l'alliance politique arrivée en tête aux élections législatives est une situation inédite dans l'histoire de la V^e République. Ce déni du fait majoritaire, même relatif, est un coup de force anti-démocratique visant à assurer la continuation des orientations politiques néolibérales, alors même que s'était exprimé dans les urnes un rejet de ces orientations, qui alimentent une désespérance sociale faisant le lit de l'extrême-droite et l'a menée aux portes du pouvoir.

L'extrême-droite occupe non seulement une place centrale à l'Assemblée nationale, mais aussi, du fait des possibilités de censure, joue un rôle de contrôle du gouvernement de droite libérale et de droite dure constitué par M. Barnier par le jeu des motions de censure. Le nouveau gouvernement donne ainsi des gages de bonne conduite aux forces qu'il ne prétend finalement même plus toujours combattre, lui accordant désormais une dangereuse respectabilité. Dès son arrivée au ministère de l'intérieur, Bruno Retailleau a remis en cause l'état de droit. Dans de plus en plus de pays, les droits démocratiques et les libertés publiques sont attaqués.

L'élection nette de Trump aux Etats-Unis, comme la progression ailleurs en Europe des extrêmes droites, montre la puissance, l'ampleur de la diffusion des idées violemment réactionnaires, et laisse entrevoir un contexte de diffusion encore plus large de ces idées en France. Elle confirme aussi qu'au-delà des discours légitimes de déconstruction et de lutte contre les idées d'extrême-droite, ce n'est que par des politiques de rupture forte apportant des réponses concrètes à la désespérance sociale qu'un coup d'arrêt à cette funeste progression pourra être donné.

Le débat parlementaire sur le Budget 2025 et le PLFSS montre les véritables positions « sociales » du RN, celles d'un parti qui défend une classe de possédants et non pas les intérêts des salarié-es et privé-es d'emploi : le SNES avec la FSU doit contribuer à faire connaître ses positionnements réels. Le SNES et la FSU doivent amplifier le travail syndical et intersyndical spécifique afin de mieux et davantage populariser et partager le décryptage du projet politique du RN sur les questions salariales et sociales, notamment dans le champ de la Sécurité sociale dans ses différentes branches.

La politique d'austérité gouvernementale se concrétise contre notre modèle social à travers les mesures contenues au PLFSS (augmentation du forfait consultation qui va glisser sur les complémentaires et l'absence de mesures sur la perte d'autonomie alors que 66 % des EHPAD publics sont en déficit, etc.) ou à travers les attaques sur les droits à congés de maladie des fonctionnaires dans un premier temps (jours de carence et indemnisation du congé réduit à 90 % du salaire, etc.), alors que les exonérations fiscales et sociales sont confirmées, malgré leur inutilité.

Les annonces de gel du point d'indice, la suppression de la Garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA) vont accentuer le déclassement salarial des agent-es de la Fonction publique et la crise de recrutement qui touche particulièrement l'éducation nationale. Face à cela, il est nécessaire de convaincre largement nos collègues et l'opinion de la pertinence d'une reconstruction des carrières (sens de notre mandat du « tous-tes agrégé-es » réaffirmé au Congrès de La Rochelle) et de débouchés de carrière accessibles à toutes et tous par la transformation de la Classe exceptionnelle. Ces sujets sont importants pour les collègues, et doivent constituer un axe central de nos campagnes revendicatives à venir.

Les fonctionnaires, et particulièrement les enseignant-es, sont la cible d'attaques continues et d'un dénigrement permanent. Ces attaques contre nos professions et leurs banalisations doivent faire l'objet de contre-campagnes, en informant largement sur les fondements du statut et sa modernité, et en apportant aux collègues des outils pour se mobiliser contre les attaques dont nous sommes l'objet.

Le projet du gouvernement Barnier de reporter la revalorisation des retraites de base et des pensions au 1^{er} juillet 2025 pour finir sur une dévalorisation de 1,1 points au 1^{er} janvier, continue l'appauvrissement des retraité-es. Depuis 2017, les pensions n'ont augmenté que de 13,6 % pour une inflation de 19,5 %. La perte de pouvoir d'achat ne fait que s'accroître alors que les dépenses contraintes d'alimentation, d'énergie et de santé ne font qu'augmenter.

Dans l'éducation nationale, la rentrée a été dans la continuité des précédentes. Même si le rectorat a anticipé sur le recrutement des contractuel-les, le nombre de classes sans prof a continué à augmenter. Au retour des vacances de la Toussaint, encore de nombreuses heures de cours ne sont pas assurées dans des établissements et les recours au CNED sont de plus en plus nombreux. Les pressions sur les personnels sont monnaie courante pour rentrer dans la logique du Pacte et du Remplacement de Courte durée avec des refus d'accorder des autorisations d'absence. Les TZR font particulièrement les frais de cette politique de sous-recrutement et de contractualisation avec une dégradation de leurs conditions de travail et des pressions pour répondre aux injonctions de remplacement hors cadre réglementaire, quand elles et ils ne sont pas changé-es d'établissement pour être remplacé-es par des contractuel-les. Le SNES-FSU organisera une mobilisation pour faire entendre leurs revendications auprès de la rectrice. L'ensemble des contractuel-les sont également maltraité-es avec une gestion désastreuse de leur situation (absence d'envoi dans les délais d'attestation de fin de contrat, non versement de prime de précarité...).

Par ailleurs, la nomination d'une nouvelle ministre, A. Genetet, totalement novice sur les sujets éducatifs, et bien éloignée des enjeux qu'ils comportent, protégée de G. Attal et désormais encadrée par un cabinet sur lequel il a la main, confirme la poursuite des orientations éducatives qu'il a un temps portées en matière éducative, sur instructions de E. Macron, après un semblant d'inflexion sous le ministère Belloubet. Elle se voit flanquée d'un ministre délégué, A. Portier, qui est en réalité un ministre du Choc

des Savoirs, des savoirs fondamentaux, de la réforme du collège et des LP et de la mise en œuvre du tri social sous prétexte d'amélioration de l' "orientation" dès 11 ou 12 ans. Plus à l'abri des critiques de forme et de style que sa ministre de tutelle, il développe néanmoins avec conviction, et dans une ombre relative, nombre d'orientations que nous combattons. Ce sont là aussi des axes de campagne pour les prochaines semaines, en lien avec la défense de nos métiers et de nos aspirations que nous portons pour la jeunesse dans le cadre de notre projet éducatif pour le service public d'éducation.

Alors que de nombreux établissements n'ont pas mis en place le tri social des groupes de niveaux à la rentrée, la ministre a fait des annonces hors-sol s'inscrivant dans les pas de Gabriel Attal : « groupes de besoins » pour les 4^e et 3^e, confirmation du DNB obligatoire pour l'accès en seconde générale, technologique et professionnelle..., contre l'avis de la profession et des parents. Après les 10 semaines en classe entière, des pressions s'exercent dans des collèges pour mettre en œuvre les mesures du choc des savoirs.

De nombreux établissements recensent des manques importants d'AESH depuis la rentrée. De manière générale, cela conduit à un vrai malaise autour d'une inclusion qui se fait dans la difficulté voire la souffrance pour les personnels, comme pour les élèves. La multiplication des accompagnements mutualisés est un facteur de difficultés professionnelles de plus en plus marquées.

Les annonces sur l'opportunité que représente la rémunération par l'Etat des AESH sur la pause méridienne lorsque les Collectivités territoriales s'en désengagent, n'auront pas les effets que le gouvernement avait laissé entendre : au mieux, des collègues qui perdraient leur complément de rémunération actuellement versé par les Collectivités territoriales pourront se voir proposer des quotités de travail augmentées pour couvrir des besoins, mais le rectorat ne s'engage pas sur les volumes de personnels concernés, ni sur les hausses de quotité, privilégiant une annonce au cas par cas, et disant vouloir exploiter les possibilités offertes par le déploiement à venir des PAS pour mieux couvrir les besoins, mais à moyens constants...

Alors que les dépenses des établissements augmentent, les dotations financières par les collectivités territoriales stagnent ou diminuent avec des prises de position des collectivités, comme en Savoie, de supprimer la partie « activité pédagogique » des dotations. Dans le même temps, ces mêmes collectivités favorisant de fait les établissements privés contre le service public d'éducation, s'inscrivant dans la mise en place d'une école de la ségrégation sociale.

Action

Dès à présent, le SNES-FSU engage des campagnes de mobilisation sur les thématiques de salaires et pensions ; carrières et fin de carrières ; budgets, effectifs et conditions de travail, y compris sous l'angle de la dénaturation des métiers induite par le Choc des savoirs ; Sécurité sociale et modèle social, après les annonces inacceptables de Kasbarian.

Dans les jours à venir, la CA académique du SNES-FSU de Grenoble appelle à tenir dans les établissements des heures d'information syndicale afin de mobiliser pour les journées de grève de décembre.

Le SNES-FSU appelle à participer massivement aux journées de mobilisation et de grève Fonction publique et interprofessionnelle de décembre en mettant en avant le « 0 jour de carence pour toutes et tous », cristallisation et levier pour décliner l'ensemble des revendications (emploi, statut, salaires, pensions et conditions de travail).

La CAA académique demande l'organisation d'une consultation des syndiqué-es sur trois jours de grève en décembre dans le cadre intersyndical le plus large et l'articulation de ces temps, afin de créer un mouvement fort et unitaire.

Le « groupe des 9 » organisations de retraité-es appelle à se mobiliser pour obtenir une revalorisation des retraites et pensions au 1^{er} janvier à hauteur de l'inflation et l'ouverture de négociations pour le rattrapage des pertes subies. Le SNES-FSU appelle les retraité-es et les actif-ves à signer la pétition sur ce sujet et à participer aux actions organisées le 3 décembre.

La récente campagne militaire israélienne contre le Liban se double d'actions de terreur d'État ciblant sans discrimination les civils et les combattants. Israël a pris le risque et la responsabilité d'un élargissement régional des logiques de guerre. Par ailleurs, l'armée israélienne poursuit ses actions de massacres à Gaza (plus de 400 000 morts depuis octobre 2023) et sa politique de colonisation en Cisjordanie. Le SNES, avec la FSU, appelle à se mobiliser pour l'obtention d'un cessez-le-feu immédiat et que le gouvernement français prenne des mesures fermes : soutien à la suspension de l'accord d'association UE-Israël, embargo sur les ventes d'armes, sanctions économiques.

Les 23 et 25 novembre, mobilisons-nous contre les violences faites aux femmes !

De récentes enquêtes révèlent en effet que les plaintes pour viols et tentatives de viols ont encore augmenté de 6 % en 2023, et, dans neuf cas sur dix, les victimes connaissent leur agresseur. Pourtant, 86 % des plaintes sont classées sans suite...Quant au gouvernement, il mène une politique à rebours des attentes des femmes, des jeunes et de l'ensemble de la société, en matière de lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Il prévoit notamment un budget réduit où les services publics subiront de lourdes coupes. Le mouvement féministe revendique une loi intégrale et un investissement de 2,6 milliards d'euros pour une action globale contre les violences faites aux femmes à tous les niveaux : prévention, protection, prise en charge et orientation des victimes vers les services publics dédiés, lutte contre l'impunité des agresseurs.

Le SNES-FSU appelle à participer massivement aux mobilisations des 23 et 25 novembre (un préavis de grève est déposé pour la journée du 25 novembre).

Adopté à l'unanimité des 28 présent-es